

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Sigle du programme: **THEA2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

| | |
|--|----|
| Introduction | 2 |
| Profil enseignement | 3 |
| Compétences et acquis au terme de la formation | 3 |
| Structure du programme | 4 |
| Programme | 4 |
| Programme détaillé par matière | 4 |
| Enseignements supplémentaires | 10 |
| Prérequis entre cours | 12 |
| Cours et acquis d'apprentissage du programme | 12 |
| Informations diverses | 13 |
| Conditions d'accès | 13 |
| Règles professionnelles particulières | 18 |
| Pédagogie | 18 |
| Evaluation au cours de la formation | 18 |
| Mobilité et internationalisation | 18 |
| Formations ultérieures accessibles | 18 |
| Gestion et contacts | 19 |

THEA2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le programme des études du master s'organise autour de quatre axes :

- le dialogue avec la tradition théâtrale occidentale ;
- le dialogue avec les disciplines scientifiques qui analysent la création théâtrale ;
- le dialogue avec la pratique théâtrale, sous la forme d'ateliers et de stages en milieu professionnel ;
- pour les futurs enseignants du secondaire, le dialogue avec les pédagogues, à travers l'étude des différents courants de pédagogie générale et de pédagogie du théâtre.

Votre profil

Vous

- êtes passionné par le théâtre et tout ce qui touche aux arts du spectacle ;
- souhaitez, sans être acteur, exercer un métier lié à la création théâtrale : dramaturge, critique théâtral, chargé de relations avec le public, animateur, enseignant, gestionnaire, directeur de théâtre ;
- cherchez une formation universitaire qui enrichisse votre point de vue d'acteur, de metteur en scène, de scénographe, d'enseignant de français et de théâtre, de psychologue, d'ergothérapeute, de chercheur, etc.

Votre programme

Le master vous offre

- une vision d'ensemble du phénomène théâtral ;
- des savoirs et des compétences d'analyse critique de la création théâtrale et des arts du spectacle ;
- la maîtrise des outils de recherche et des concepts fondamentaux pour aborder de façon personnelle votre pratique actuelle ou future ;
- une formation théorique accompagnée de travaux pratiques, d'ateliers et de stages supervisés dans le milieu professionnel ;
- une approche pluridisciplinaire.

THEA2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir un expert-acteur de la culture dans le domaine des études théâtrales, avec un angle d'approche qui tient compte de l'ensemble du phénomène théâtral, tel est le défi que le diplômé du [Master \[120\] en arts du spectacle](#) se prépare à relever. Au terme de la formation, il sera capable de maîtriser et de mobiliser des savoirs et des compétences d'analyse critique de la création théâtrale et des arts du spectacle, pour aborder de façon personnelle et pertinente sa pratique actuelle ou future et devenir un acteur culturel actif dans le monde théâtral professionnel.

Pour y parvenir, le diplômé maîtrise un large socle de connaissances théorico-pratiques, des outils, des concepts et des méthodes dans les diverses disciplines requises pour comprendre des problématiques dans le domaine des études théâtrales et des arts du spectacle.

Il mobilise ses savoirs et ses compétences pour appréhender, analyser et répondre à des situations/problématiques dans le domaine des arts du spectacle, dans toute sa variété et sa complexité :

- selon une démarche universitaire : démarche scientifique fondée sur une réflexion et une méthodologie rigoureuse ;
- selon une approche pluridisciplinaire en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des apports des différentes disciplines ;
- selon un questionnement qui tient compte de la spécificité institutionnelle, historique et culturelle des arts du spectacle ;
- en communiquant et en interagissant de manière pertinente et adaptée avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée ;
- en proposant des pistes d'action pour répondre à une situation ou une problématique.

À travers ses choix de finalité, le diplômé donne à sa formation soit une orientation vers des compétences spécialisées dans les pratiques et métiers du théâtre soit des compétences didactiques spécifiques.

Il questionne, enrichit et consolide sa pratique professionnelle en portant un regard critique sur cette dernière. Il intègre une attitude de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel faisant preuve d'un haut niveau d'expertise, de polyvalence, capable de s'adapter et d'évoluer positivement dans son cadre de travail.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser et mobiliser des savoirs théoriques et pratiques interdisciplinaires dans le domaine des études théâtrales

- 1.1. Comprendre les concepts esthétiques du théâtre et acquérir une connaissance approfondie du phénomène théâtral ;
- 1.2. Pouvoir situer le phénomène théâtral parmi les autres arts et, plus largement, les autres discours ;
- 1.3. Mobiliser des savoirs pluridisciplinaires indispensables au théâtre et à la culture en général, tels que l'histoire de la mise en scène, l'analyse littéraire, l'étude dramaturgique de textes de théâtre, la sociologie du théâtre, la législation théâtrale ;
- 1.4. Maîtriser des savoirs spécialisés, en fonction de son choix de finalité, tels que l'enseignement du théâtre en milieu adolescent et les principes de la science didactique ;
- 1.5. Appliquer des savoirs et des pratiques liés à l'expérience du terrain dans le secteur du théâtre et de la culture ;
- 1.6. Situer historiquement des productions théâtrales (texte et/ou mise en scène) et les interpréter d'un point de vue historique, dramaturgique, scénique, textuel, sociologique, légal, thématique ;
- 1.7. Elaborer et mettre en place des méthodes adéquates de constitution et de traitement d'une problématique en études théâtrales, formuler des questionnements et des hypothèses liés à l'analyse des spectacles, à la dramaturgie et aux autres domaines pluridisciplinaires.

2. Concevoir des méthodologies universitaires et pratiques et appliquer des savoirs dans le domaine de la recherche et le milieu socio-professionnel de la culture.

- 2.1. Réaliser un travail de recherche mettant en oeuvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse, selon une méthode interdisciplinaire, pour approfondir une question de recherche dans le champ des études théâtrales et des arts du spectacle ;
- 2.2. Réaliser une revue de la littérature sur une problématique complexe dans le champ des études théâtrales ;
- 2.3. Participer à la création de savoirs utiles à la recherche scientifique dans le domaine des études théâtrales ;
- 2.4. Mobiliser et utiliser les savoirs théoriques et pratiques à des fins artistiques et/ou logistiques (ex : mise en scène, assistantat à la mise en scène, scénographie, dramaturgie, collaboration artistique, enseignement en art dramatique) ;
- 2.5. Distinguer les éléments clés des éléments moins critiques relatifs à une problématique liée au monde du théâtre ou de la culture afin de définir et délimiter le domaine d'action de cette problématique ;
- 2.6. Communiquer et transmettre un savoir en études théâtrales de manière écrite ou orale et s'adapter aux interlocuteurs visés ;
- 2.7. Faire preuve d'une capacité d'abstraction conceptuelle, d'une qualité de synthèse et de formalisation dans l'analyse.

3. Agir et penser en tant qu'acteur culturel et critique.

- 3.1. Concevoir des solutions scientifiques, artistiques ou logistiques pertinentes et innovantes permettant d'élaborer ou de contribuer à l'élaboration de pistes de réflexion, de choix esthétiques ou de stratégies de production et de développement ;
- 3.2. Tester et analyser les solutions en regard de leur contexte universitaire, artistique et/ou institutionnel, être capable de les adapter si nécessaire ;
- 3.3. Approfondir, développer et partager une pensée du théâtre ouverte sur le monde, humaniste, multiculturelle et pluridisciplinaire.

4. Développer les qualités humaines et professionnelles requises dans le monde de la culture.

- 4.1. Travailler dans le secteur d'activité du théâtre et de la culture en général et savoir identifier son métier selon son parcours, ses compétences et ses envies : dramaturge, universitaire, chargé de la communication, directeur de théâtre, critique, administrateur, gestionnaire, metteur en scène, assistant à la mise en scène, enseignant en art dramatique, scénographe, collaborateur artistique ;
- 4.2. Collaborer au sein d'une équipe, écouter, s'adapter et s'insérer dans les structures théâtrales et culturelles, saisir les enjeux de l'organisation, repérer les acteurs, savoir se situer et proposer des solutions ;
- 4.3. Avoir intégré l'importance d'établir et de cultiver proactivement des réseaux avec les acteurs et institutions culturelles ;

4.4. Construire son parcours professionnel dans une logique de développement continu et en fonction de son parcours personnel et de ses compétences.

5. **Si l'étudiant a suivi la finalité didactique** : mobiliser les compétences nécessaires pour entamer efficacement le métier d'enseignant du secondaire supérieur, dans le domaine de la philosophie, et pouvoir y évoluer positivement.

5.1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs ;

5.2. Enseigner en situations authentiques et variées ;

5.3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.

Pour plus de détails, consultez l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(arts du spectacle\)](#).

6. **Si l'étudiant a suivi la finalité spécialisée : pratiques et métiers du théâtre** : Approfondir les connaissances théoriques et pratiques acquises par les activités du tronc commun. Outre un supplément de pratique, il aura acquis des connaissances en matière d'art, de littérature et de gestion culturelle.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un tronc commun (75 crédits), constitué d'un mémoire et d'un ensemble de cours fondamentaux ;
- d'une finalité (30 crédits) ;
- et de cours au choix (15 crédits).

THEA2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [75.0]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊗ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🌐 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

○ Mémoire (25 crédits)

| | | | | | |
|-------------|-----------|--|----------------------------|--|---|
| ○ LTHEA2992 | Mémoire ■ | | FR [q1+q2] [] [25 Crédits] | | X |
|-------------|-----------|--|----------------------------|--|---|

○ Formation générale (50 crédits)

| | | | | | |
|-------------|--|-----------------|-----------------------------|--|-----|
| ○ LTHEA2990 | Méthodologie des arts du spectacle | Jonathan Châtel | FR [q1] [15h] [3 Crédits] | | X |
| ○ LTHEA2171 | Dramaturgie : étude transversale | Jonathan Châtel | FR [q1] [45h] [6 Crédits] ⊗ | | X X |
| ○ LTHEA2141 | Mise en scène : histoire et analyse I | Jonathan Châtel | FR [q2] [45h] [6 Crédits] ⊗ | | X X |
| ○ LTHEA2142 | Mise en scène : histoire et analyse II | Jonathan Châtel | FR [q2] [45h] [6 Crédits] ⊕ | | X X |
| ○ LTHEA2241 | Etude du théâtre français (du Moyen Âge à la Révolution) | Pierre Piret | FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊗ | | X X |

Bloc
annuel

1 2

| | | | | | |
|-------------|--|--------------------------|-------------------------------|---|---|
| ○ LTHEA2242 | Etude du théâtre français (de la Révolution à nos jours) | Pierre Piret | FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ | x | x |
| ○ LTHEA2151 | Étude théorique de la scénographie | Véronique Lemaire | FR [q1] [30h] [4 Crédits] ⊖ | x | x |
| ○ LTHEA2135 | Esthétique des arts du spectacle | Catherine Christophe | FR [q1] [30h] [5 Crédits] | x | x |
| ○ LTHEA2206 | Théâtre et arts visuels | Jonathan Châtel | FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] ⊖ | x | x |
| ○ LTHEA2207 | Théâtre, danse, performance et autres arts de la scène | Roberto Fratini Serafide | FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] ⊕ | x | x |
| ○ LTHEA2120 | Sociologie du théâtre | Emmanuel Wallon | FR [q1] [30h] [4 Crédits] | x | x |

Liste des finalités

L'étudiant choisira une des finalités suivantes :

- > Finalité didactique [prog-2021-thea2m-lthea220d]
- > Finalité spécialisée : pratiques et métiers du théâtre [prog-2021-thea2m-lthea221s]

Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

La finalité didactique est centrée sur la préparation à l'enseignement dans les années supérieures de l'enseignement secondaire. Le programme vise le développement des compétences suivantes :

- la conception, la planification et l'évaluation des pratiques ;
- la réflexion sur les pratiques et leur contexte ;
- la compréhension de l'institution scolaire, de son cadre et de ses acteurs.

Le dispositif comporte trois types d'activités :

- des stages dans l'enseignement secondaire supérieur (60h) ;
- des séminaires ;
- des cours magistraux.

Ces activités sont réparties en deux catégories :

- les stages, cours et séminaires transversaux, communs à toutes les disciplines. Ils portent le sigle LAGRE (13 crédits) ;
- les stages, cours et séminaires propres à la(aux) discipline(s) (17 crédits).

L'objectif de la finalité didactique est de former le futur enseignant à transmettre les savoirs acquis par les cours du tronc commun et par le complément d'activités au choix, et à accompagner les élèves dans un travail théâtral, en les guidant vers la prise de risque, le progrès personnel, une meilleure connaissance de soi. La formation est basée sur une pratique théâtrale en établissement scolaire, sur l'acquisition de connaissances en pédagogie générale et en didactique de la discipline. L'étudiant est autorisé à réaliser son mémoire de fin d'études en didactique des arts du spectacle.

La finalité didactique des masters 120 intègre la formation diplômante « Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur » ou AESS (300h - 30 crédits), en référence aux Décrets du 8 février 2001 et à celui du 17 décembre 2003 (concernant les fondements de la neutralité) relatifs à la formation initiale des enseignants du secondaire supérieur en Communauté française de Belgique. Ces 30 crédits constituent également le programme de l'AESS en arts du spectacle qui peut être suivi après un master 60 ou 120.

Concrètement, la réussite du master à finalité didactique conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre professionnel d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur. L'évaluation des compétences du programme AESS est répartie sur le programme de master.

Pour plus d'informations sur les fonctions qui peuvent être exercées dans l'enseignement, cliquez [ici](#).

L'étudiant qui le souhaite peut combiner cette finalité avec un séjour Erasmus ou Mercator. Ce séjour devra être réalisé soit durant le 2e quadrimestre du premier bloc, soit durant le 1er quadrimestre du second bloc. Cependant, tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🚫 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu:

o A) Stages en milieu scolaire (6 crédits)

Les 50 heures de stages seront équitablement réparties sur tout le programme de master mais elles seront validées dans le bloc 2.

| | | | | |
|-------------|--|----------------------------|------------------------------|---|
| ○ LTHEA2890 | Stages d'observation et d'enseignement : arts du spectacle | Véronique Lemaire (coord.) | 10 [q1+q2] [50h] [6 Crédits] | X |
|-------------|--|----------------------------|------------------------------|---|

o B) Cours et séminaires disciplinaires (11 crédits)

o Didactique de la discipline (7 crédits)

| | | | | |
|-------------|--|-------------------|-------------------------------------|---|
| ○ LTHEA2310 | Didactique des arts du spectacle (enseignement secondaire) | Véronique Lemaire | 10 [q1+q2] [22.5h+7.5h] [4 Crédits] | X |
| ○ ETHEA2340 | Didactique des arts du spectacle (académies) Ce cours regroupe les enseignements IAD 2129 et IAD 2133 | | 10 [q1+q2] [30h] [3 Crédits] | X |

o Réfléchir sur les pratiques d'enseignement et leur contexte (4 crédits)

Les exercices d'analyse des pratiques (LTHEA2350), qui seront centrés sur l'accompagnement et l'intégration des stages, seront répartis sur tout le programme de master, mais ils seront validés dans le deuxième bloc.

| | | | | |
|-------------|--|-------------------|-------------------------------------|---|
| ○ LTHEA2350 | Séminaire d'intégration des stages : arts du spectacle | Véronique Lemaire | 10 [q1+q2] [7.5h+22.5h] [4 Crédits] | X |
|-------------|--|-------------------|-------------------------------------|---|

o C) Cours et séminaires transversaux (13 crédits)

o Comprendre l'adolescent en situation scolaire, gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe

L'étudiant choisit une des deux activités suivantes. Le cours et le séminaire doivent être suivis durant le même quadrimestre.

| | | | | |
|--------------|---|---|-----------------------------------|---|
| ⊗ LAGRE2020P | Comprendre l'adolescent en situation scolaire, Gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe. | Baptiste Barbot Véronique Leroy Nathalie Roland | 10 [q1] [22.5h+22.5h] [4 Crédits] | X |
| ⊗ LAGRE2020Q | Comprendre l'adolescent en situation scolaire, Gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe. | Baptiste Barbot Véronique Leroy Nathalie Roland | 10 [q2] [22.5h+22.5h] [4 Crédits] | X |

o Séminaire d'observation et d'analyse de l'institution scolaire et de son contexte

L'étudiant choisit une des deux activités suivantes. Le cours et le séminaire doivent être suivis durant le même quadrimestre.

| | | | | |
|--------------|--|---|-----------------------------------|---|
| ⊗ LAGRE2120P | Observation et analyse de l'institution scolaire et de son contexte (en ce compris le stage d'observation) | Branka Cattonar | 10 [q1] [22.5h+25h] [4 Crédits] | X |
| ⊗ LAGRE2120Q | Observation et analyse de l'institution scolaire et de son contexte (en ce compris le stage d'observation) | Samir Barbana (supplée) Vincent Dupriez Branka Cattonar | 10 [q2] [22.5h+25h] [4 Crédits] | X |
| ○ LAGRE2220 | Didactique générale et formation à l'interdisciplinarité L'étudiant choisit soit LAGRE2220A (1+2q) soit LAGRE2220S (2q) | Stéphane Colognesi Myriam De Kesel Jean-Louis Dufays Anne Ghyssele Véronique Lemaire Olivier Maes Jim Plumet Benoît Vercruysse | 10 [q1 ou q2] [37.5h] [3 Crédits] | X |
| ○ LAGRE2400 | Fondements de la neutralité | Hervé Pourtois (coord.) Pierre-Etienne Vandamme | 10 [q2] [20h] [2 Crédits] | X |

Finalité spécialisée : pratiques et métiers du théâtre [30.0]

Cette finalité permet à l'étudiant d'approfondir les connaissances théoriques et pratiques acquises grâce aux activités du tronc commun. Elle envisage le théâtre sous l'angle des diverses pratiques et des multiples métiers qu'il recouvre. En effet, l'homme et la femme de théâtre sont aujourd'hui bien souvent à la fois metteur en scène, dramaturge, gestionnaire, scénographe, communicateur, auteur, etc. En complément de sa finalité spécialisée, l'étudiant effectuera des stages en milieu professionnel, stages proposés dans le cadre des cours au choix.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- ⊕ Cours accessible aux étudiants internationaux
- ⊖ Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

| | | | | | |
|-------------|---|---------------------|-----------------------------|---|---|
| ○ LTHEA2172 | Dramaturgie : étude de cas | Jonathan Châtel | FR [q1] [45h] [6 Crédits] ⊕ | X | X |
| ○ LROM2791 | Littérature, théâtre et sciences humaines | Pierre Piret | FR [q2] [30h] [4 Crédits] ⊕ | X | X |
| ○ LTHEA2255 | Écritures dramatiques contemporaines | Kossi Efoui | FR [q1] [15h] [4 Crédits] | X | X |
| ○ LTHEA2152 | Étude pratique de la scénographie | Daniel Lesage | FR [q2] [30h] [4 Crédits] | X | X |
| ○ ETHEA2222 | Gestion des organismes culturels : exercices pratiques (IADT4004) | | FR [q2] [30h] [4 Crédits] | X | X |
| ○ LTHEA2223 | Droit et gestion culturelle | Ariane Joachimowicz | FR [q2] [22.5h] [4 Crédits] | X | X |
| ○ LTHEA2160 | La scène belge : institutions et pratiques | Véronique Lemaire | FR [q1] [30h] [4 Crédits] ⊕ | X | X |

COURS AU CHOIX [15.0]

Cours au choix [15.0]

Remarque : Si certaines des activités présentes dans les cours au choix sont également présentes dans le tronc commun ou dans la finalité spécialisée, le recouvrement ne pourra pas excéder 6 crédits avec chacune de ces rubriques.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🌐 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

| | | | | | |
|-------------|--|----------------------------|----------------------------------|---|---|
| ⊗ LTHEA2255 | Écritures dramatiques contemporaines | Kossi Efoui | FR [q1] [15h] [4 Crédits] | X | X |
| ⊗ LTHEA2152 | Étude pratique de la scénographie | Daniel Lesage | FR [q2] [30h] [4 Crédits] | X | X |
| ⊗ LTHEA2800 | Workshop | | FR [q1 ou q2] [] [4 Crédits] | X | X |
| ⊗ LTHEA2810 | Stage d'observation en milieu professionnel : mise en scène et/ou scénographie et/ou costumes | Véronique Lemaire (coord.) | FR [q1 ou q2] [80h] [4 Crédits] | X | X |
| ⊗ LTHEA2820 | Stage : assistantat actif en milieu professionnel I : mise en scène et/ou scénographie et/ou costumes | Véronique Lemaire (coord.) | FR [q1 ou q2] [140h] [7 Crédits] | X | X |
| ⊗ LTHEA2825 | Stage : assistantat actif en milieu professionnel II : mise en scène et/ou scénographie et/ou costumes | Véronique Lemaire (coord.) | FR [q1 ou q2] [140h] [7 Crédits] | X | X |
| ⊗ LTHEA2830 | Stage dans une institution théâtrale I : gestion et relations publiques | Véronique Lemaire (coord.) | FR [q1 ou q2] [140h] [7 Crédits] | X | X |
| ⊗ LTHEA2835 | Stage dans une institution théâtrale II : gestion et relations publiques | Véronique Lemaire (coord.) | FR [q1 ou q2] [140h] [7 Crédits] | X | X |

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il doit ajouter en début de son programme de master des enseignements supplémentaires visant à acquérir les matières prérequis pour les études visées.

Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 120 crédits du programme de master.

À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- ⊕ Cours accessible aux étudiants internationaux
- ⊖ Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

| | | | |
|-------------|--|---|---------------------------------|
| ⌘ LCCR1210 | Théories et pratiques culturelles | Corentin Lahouste | FR [q1] [30h] [5 Crédits] |
| ⌘ LCCR1216 | Campus théâtre | Véronique Lemaire | FR [q2] [30h] [5 Crédits] |
| ⌘ LCOMU1124 | Enjeux contemporains de l'information et de la communication | Grégoire Lits | FR [q1] [30h] [4 Crédits] |
| ⌘ LESPO1113 | Sociologie et anthropologie des mondes contemporains | Joseph Amougou Julien Charles Jean De Munck Hugues Draelants | FR [q1 ou q2] [40h] [5 Crédits] |
| ⌘ LFIAL1130 | Approche comparée des littératures européennes | Laurent Béghin Charles Doyen Hubert Roland | FR [q1] [30h] [3 Crédits] |
| ⌘ LFIAL1140 | Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie | Florence Liard (supplée Marco Cavaliere) Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch | FR [q1] [30h] [3 Crédits] |
| ⌘ LFIAL1155 | Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine) | Paul Bertrand (coord.) Emilie Mineo (supplée Paul Bertrand) Silvia Mostaccio Françoise Van Haepere Laurence Van Ypersele | FR [q1] [45h] [4 Crédits] |
| ⌘ LFIAL1190 | Introduction à la philosophie | Jean-Michel Counet | FR [q1] [45h] [5 Crédits] |
| ⌘ LFIAL1330 | Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques | Marta Sábado Novau | FR [q2] [30h] [5 Crédits] |
| ⌘ LFIAL1430 | Critique de l'information et pensée critique | Jean Leclercq Laurence Van Ypersele | FR [q2] [45h+10h] [5 Crédits] |
| ⌘ LFILO1170 | Anthropologie philosophique | Nathalie Frogneux (coord.) | FR [q2] [45h] [5 Crédits] |
| ⌘ LMUSI1509 | Campus opéra | Brigitte Van Wymeersch | FR [q1+q2] [15h] [5 Crédits] ⊕ |
| ⌘ LMUSI1510 | Campus opéra | Brigitte Van Wymeersch | FR [q1+q2] [15h] [5 Crédits] ⊖ |
| ⌘ LMUSI1551 | Socio-anthropologie de la musique et exercices | | FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊖ |
| ⌘ LMUSI1552 | Philosophie de la musique | | FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] ⊖ |

| | | | |
|------------|---|--|--------------------------------|
| ⌘ LPSP1332 | Anthropologie culturelle et sociale | Jean-Luc Brackelaire Séverine Lagneaux (supplée Olivier Servais) | FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] |
| ⌘ LROM1360 | Explication de textes : théâtre de langue française | Pierre Piret | FR [q1] [30h+7.5h] [5 Crédits] |
| ⌘ LROM1323 | Littérature francophone de Belgique | Pierre Piret | FR [q2] [30h] [5 Crédits] |

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour permettre à l'étudiant-e de poursuivre ses études avec une charge annuelle suffisante)
- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LTHEA2992 "[Mémoire](#)" a comme prérequis LTHEA2990

- LTHEA2990 - [Méthodologie des arts du spectacle](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

THEA2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2° cycle universitaire
- > Diplômés de 2° cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur universitaire ou non universitaire ou, à défaut, pouvoir attester d'une expérience personnelle et/ou professionnelle significative en lien avec les arts du spectacle (voir [Valorisation des acquis de l'expérience](#)).

2° Apporter la preuve d'une maîtrise de la langue française de **niveau B2** du [Cadre européen commun de référence](#).

3° Faire état d'une formation comprenant au moins 30 crédits de cours universitaires de philosophie, littérature, arts, sciences humaines et sociales. Les 30 crédits de la [Mineure en culture et création](#) sont valorisables pour rencontrer ces exigences.

Et/ou faire état d'une expérience pratique en arts du spectacle acquise antérieurement à l'entrée en master. Les cours, stages et ateliers de théâtre suivis en académie, à l'école ou à l'université sont des exemples non limitatifs d'une telle expérience.

À défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (de 15 crédits à maximum 60 crédits). Ce [module complémentaire](#) est établi par le jury restreint sur la base du parcours antérieur de l'étudiant.

Les équivalences entre cours sont soumises à l'approbation du jury restreint.

4° L'étudiant qui souhaite s'inscrire à la **finalité didactique** du master devra être porteur d'un diplôme de la Communauté Française de Belgique (CFB) ; à défaut, il devra réussir l'examen de maîtrise de la langue française afin de démontrer qu'il a, dans sa communication orale et écrite, des compétences en langue française d'un niveau équivalent au niveau C1 du cadre européen commun de références pour les langues (pour plus de précisions : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/emlf-aess.html>).

Bacheliers universitaires

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|--|--|--|--|
| Bacheliers universitaires de l'UCLouvain | | | |
| Bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres | | Accès direct | |
| Tout bachelier | S'il a suivi la Mineure en culture et création | Accès direct | S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision. |
| Tout autre bachelier | | Accès moyennant compléments de formation | Maximum 15 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master |
| Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus) | | | |

| | | |
|---|-------------------|--|
| Tout bachelier | Accès sur dossier | En cas d'admission, maximum 15 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Procédures d'admission et d'inscription) |
| Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique | | |
| Tout bachelier | Accès sur dossier | En cas d'admission, maximum 15 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Procédures d'admission et d'inscription) |
| Bacheliers étrangers | | |
| Tout bachelier | Accès sur dossier | En cas d'admission, maximum 60 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Accès sur dossier) |

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si une passerelle a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre le diplôme de Haute École et ce programme de master (voir tableau ci-dessous), l'étudiant doit, après inscription, prendre contact avec la Faculté pour l'élaboration du module complémentaire intégré au programme de master.

Si aucune passerelle n'a été prévue, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

| Diplômes | Accès | Remarques |
|--|--|------------|
| BA - AESI en musique - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60 | Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire . | Type court |
| BA - AESI orientation Arts plastiques - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60 | | |
| BA - AESI orientation Français et français langue étrangère - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60 | | |
| BA - AESI orientation Français et morale - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60 | | |
| BA - AESI orientation Français et religion - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60 | | |
| BA - AESI orientation Langues germaniques - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60 | | |
| BA - AESI orientation Sciences humaines: géographie, histoire, sciences sociales - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60 | | |
| BA - assistant(e) en psychologie - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60 | | |
| BA - assistant(e) social(e) - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60 | | |
| BA - assistant(e) social(e) - EPS - crédits supplémentaires entre 30 et 60 | | |
| BA - bibliothécaire-documentaliste - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60 | | |
| BA - bibliothécaire-documentaliste - EPS - crédits supplémentaires entre 30 et 60 | | |
| BA - conseiller(ère) social(e) - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60 | | |
| BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60 | | |
| BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60 | | |
| BA - instituteur(trice) préscolaire - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60 | | |
| BA - instituteur(trice) primaire - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60 | | |
| BA - styliste-modéliste - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60 | | |

BA de spécialisation en accessoires de mode - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA de spécialisation en art thérapie - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication: arts du cirque - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication: image - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication: montage et scripte - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication: multimédia - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication: son - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts du tissu - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts graphiques - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace (création d'intérieurs) - EPS - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: arts numériques - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: bande dessinée - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: création d'intérieurs - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: dessin et technologie en architecture - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: graphisme - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: illustration - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: images plurielles imprimées - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: peinture - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: photographie - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: publicité - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: sculpture - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: stylisme d'objets ou esthétique industrielle - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: stylisme de mode - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en communication - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en droit - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en droit - EPS - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en écologie sociale - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en écriture multimédia - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif - EPS - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en gestion des ressources humaines - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en gestion des ressources humaines - EPS - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en logopédie - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en management du tourisme et des loisirs - EPS - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en management du tourisme et des loisirs - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en musique: formation de musicien intervenant - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en musique: formation musicale - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en musique: musiques improvisées de tradition orale - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en publicité - EPS - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en publicité - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en relations publiques - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en relations publiques - EPS - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en scénographie - EPS - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en stylisme de mode - EPS - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en techniques de l'image, orientation Techniques de la cinématographie - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en techniques de l'image, orientation Techniques de la photographie - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en techniques graphiques, orientation Techniques de l'édition - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en techniques graphiques, orientation Techniques infographiques - EPS - crédits supplémentaires entre 30 et 60

Diplômés du 2° cycle universitaire

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|---|------------------------|--------------|---|
| Licenciés | | | |
| Licence en arts du spectacle | | Accès direct | Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |
| Toute licence | | Accès direct | Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |
| Masters | | | |
| Master [120] en arts du spectacle , deuxième finalité | | Accès direct | Au terme du master 120, chaque finalité du Master [120] en arts du spectacle peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement. |
| Tout master | | Accès direct | Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé, peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/valorisation-des-acquis-de-l-experience-vae.html>.

L'admission par valorisation des acquis de l'expérience peut, dans le cas d'une formation ou d'une expérience jugée valorisable mais insuffisante par le jury restreint, impliquer l'ajout d'enseignements supplémentaires (de 15 crédits à maximum 60 crédits) intégrés au programme de master.

Ouverture aux adultes en reprise d'études

Le [Centre d'études théâtrales](#) de l'UCLouvain (CET) favorise résolument la présence des adultes aux côtés des jeunes étudiants. Pour leur permettre de suivre les études tout en travaillant, les cours sont en majorité regroupés sur certains jours de la semaine.

Les étudiants qui justifient d'une occupation professionnelle peuvent demander (avant le 15 octobre) un [allègement](#) de leur programme annuel et, partant, être autorisés à répartir les crédits de leur formation sur trois ou quatre années académiques.

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Si le parcours de formation antérieur des étudiants est jugé incomplet, des [enseignements supplémentaires](#) peuvent être intégrés à leur programme de master.

Étudiants porteurs d'un diplôme belge

Les étudiants dont le parcours de formation antérieur n'est pas repris dans les conditions d'admission susmentionnées peuvent introduire leur demande d'inscription selon la [procédure décrite ci-dessous](#).

Étudiants porteurs d'un diplôme international (UE)

Les étudiants dont le parcours de formation antérieur n'est pas repris dans les conditions d'admission susmentionnées peuvent introduire leur demande d'admission selon la [procédure décrite ci-dessous](#).

Étudiants porteurs d'un diplôme international (hors UE)

Les étudiants titulaires d'un grade académique de 1er et/ou 2e cycle délivré par une université hors Europe ont la possibilité d'introduire un dossier d'admission, à condition d'avoir obtenu au moins 55% (ou 11/20) de moyenne générale pour l'ensemble des années universitaires réussies dans l'université d'origine.

Les dossiers ne remplissant pas cette condition de moyenne minimale requise seront écartés d'office.

Il peut toutefois y être dérogé moyennant une expérience professionnelle significative dûment attestée (voir [Valorisation des acquis de l'expérience](#)).

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Les demandes de **renseignements complémentaires** concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à Mme Fiorella Flamini, conseillère aux études (conseiller.etudes-fial@uclouvain.be) de la Faculté de philosophie, arts et lettres.

Toute **demande d'admission, d'inscription ou de réinscription** (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain (SIC) : <https://uclouvain.be/inscription>.

Si une **autorisation ou dérogation facultaire** est demandée par le Service des inscriptions de l'UCLouvain (SIC), la demande d'autorisation doit être introduite en Faculté de philosophie, arts et lettres, selon la procédure décrite à la page : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/admission-et-inscription.html>.

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La [Réforme des Titres et Fonctions](#), en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

PÉDAGOGIE

L'ambition de la formation n'est pas de couvrir la totalité des théories et des domaines des arts du spectacle, mais de donner aux étudiants une méthode de travail et des outils de recherche pour acquérir de nouveaux savoirs et des concepts critiques, en particulier sur les questions théâtrales. Le théâtre est abordé de manière pluridisciplinaire, par biais de la dramaturgie, la sociologie, l'histoire du théâtre, l'esthétique, la scénographie, le droit, la gestion, l'analyse des spectacles, etc. On insiste sur la recherche et les travaux personnels et sur le partage des résultats.

A l'intérieur d'un programme dont la visée est essentiellement théorique et réflexive, ce master valorise le dialogue avec la pratique du théâtre en encadrant l'étudiant dans l'exercice de l'écriture dramatique, de la réalisation scénographique et du jeu scénique.

Le contact avec la vie théâtrale et l'immersion dans la vie professionnelle sont établis tout au long du cursus par le biais des stages en institutions théâtrales : stages d'assistantat à la mise en scène, de gestion et production, de régie de plateau, de direction d'acteur, etc., ce qui constitue non seulement un apprentissage sur le terrain mais également une porte ouverte sur la profession.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes.

- Certains **cours** donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires ou des recherches impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.
- Les **stages** donnent lieu à l'évaluation du dossier écrit présenté par l'étudiant au directeur des stages lors de l'examen oral et à l'évaluation continue établie par le maître de stage.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Une internationalisation est à l'œuvre par l'intervention de professeurs internationaux et d'étudiants d'horizons géographiques divers. Cette diversité est comprise au quotidien comme source d'enrichissement et de vitalité.

Dans le cadre de leurs études, les étudiants du programme de [Master \[120\] en arts du spectacle](#) sont encouragés à :

- **effectuer un séjour d'études d'un quadrimestre** (30 crédits) dans [une des universités européennes ou en Flandre](#) avec qui la Commission de programme en Arts du spectacle a conclu des accords de partenariat, grâce au programmes Erasmus+ et Erasmus Belgica et/ou
- **effectuer un stage en Belgique ou à l'étranger**

Le séjour d'études se situe obligatoirement durant le premier quadrimestre de la deuxième année de Master.

Remarque : tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain.

Pour en savoir plus :

- [Contacts](#)
- [Informations pratiques sur les séjours d'études](#)
- [Informations sur les stages internationaux](#)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Au terme du [Master \[120\] en arts du spectacle](#), plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. suivre une autre finalité du même master
2. s'inscrire à l'agrégation
3. s'inscrire à un autre programme de master (60, 120 ou de spécialisation)
4. accéder au 3e cycle de formation
5. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

1. Autre(s) finalité(s) du même master 120

Au terme du [Master \[120\] en arts du spectacle](#), chaque finalité de ce master peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.

2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

Au terme du master 120, l'étudiant qui n'a pas suivi la finalité didactique peut accéder à celle-ci (voir supra) ou à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(arts du spectacle\)](#).

- Pour plus d'informations sur les agrégations en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html>
- Pour plus d'informations sur les fonctions qui peuvent être exercées dans l'enseignement (Primoweb) : <http://www.enseignement.be/index.php?page=27705>

3. Autres programmes de master (60, 120 ou de spécialisation)

D'autres programmes de **master 60 ou 120** de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/masters-en-fial.html>.

D'autres programmes de master de l'UCLouvain sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés UCLouvain. Par exemple :

- [Master \[120\] en administration publique](#)
- [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)

Le [Master \[120\] en arts du spectacle](#) donne directement accès aux **masters de spécialisation** suivants :

- [Master de spécialisation en études de genre](#)
- [Master de spécialisation en cultures visuelles](#)
- [Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable](#)

4. Doctorat (3e cycle)

Ce master 120 donne accès aux :

- [Doctorat en Langues, lettres et traductologie](#) (accès sur dossier)
- [Doctorat en Information et Communication](#)
- [Doctorat en Cinéma et arts du spectacle](#)

Pour plus d'informations sur les doctorats

- en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/doctorats.html>
- à l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/fr/chercher/valodoc>

5. Stage et insertion socioprofessionnelle

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de **préparer leur insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les **stages** après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>
- Pour plus d'informations sur le **Service emploi** de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>
- Pour plus d'informations sur les **entretiens et les ateliers** proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>

Dernière mise à jour : mars 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur

Secteur des sciences humaines (SSH)

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Blaise Pascal 1 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Bérengère Bonduelle

Commission(s) de programme

- Ecole de langues et lettres (ELAL)

Responsable académique du programme: [Jonathan Châtel](#)

Jury

- Président: [Jonathan Châtel](#)
- Secrétaire: [Pierre Piret](#)
- 3e membre du jury restreint: [Véronique Lemaire](#)

Personne(s) de contact

- Fiorella Flamini, conseillère aux études: conseiller.etudes-fial@uclouvain.be